# REPONSE DU CONSEIL COMMUNAL A L'INTERPELLATION NO 22-605 DU GROUPE VPS, INTITULEE « COMMENT PROMOUVOIR LA CULTURE ET SENSIBILISER LES PLUS JEUNES AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES A TRAVERS UN PROGRAMME ANNUEL DE SORTIES SCOLAIRES ? »

(Du 29 août 2022)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En date du 10 mars 2022, le groupe VertPopSol de la Commune de Neuchâtel, par Madame Mila Meury et consorts, déposait l'interpellation écrite no 22-605 intitulée : « Comment promouvoir la culture et sensibiliser les plus jeunes aux questions environnementales à travers un programme annuel de sorties scolaires ? ». Inscrite pour la première fois à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 14 mars 2022, son développement écrit a la teneur suivante :

> *« À l'école, on apprend à lire, écrire et calculer. Pour élargir ses connaissances et sa culture générale, les branches dites « secondaires » permettent d'acquérir des notions en sciences de la nature ou en sciences humaines et sociales.*
>
> *La culture et l'écologie sont souvent les grandes oubliées des programmes scolaires, ce d'autant plus que la période dédiée aux activités dites de « Formation générale » a été retirée de la grille horaire dans certains degrés de la scolarité obligatoire. Toutefois, lorsqu'elles sont organisées par les enseignant-e-s, il semblerait que les sorties dans les théâtres ou dans les musées et les excursions en nature soient particulièrement appréciées des élèves, mais aussi des*

*parents qui n'ont parfois ni le temps ni les moyens d'y emmener leurs enfants.*

*La médiation culturelle propose un programme annuel dans les cinq institutions de la Ville. Néanmoins, il semblerait que les horaires ne soient pas toujours adaptés aux horaires scolaires et que le contenu des animations ou des visites ne soit pas forcément cohérent avec les objectifs du plan d'étude romand ou les programmes scolaires. Quant à la collaboration avec les premiers intéressés, les enseignant-e-s, elle paraît relativement faible.*

*D'autre part, le corps enseignant se trouve confronté à plusieurs difficultés d'organisation (multiplication des intervenant-e-s au sein d'une même classe, éclatement du groupe classe au Cycle 3, obligation de trouver des accompagnant-e-s, etc.).*

*Ces constats ont déjà été énoncés dans le rapport d'information concernant la politique culturelle de la Ville de Neuchâtel (20-012). Il semble donc indispensable que la Commune promeuve l'accès à la culture et à la nature par :*

- *La proposition d'un programme annuel d'activités plus important ;*
- *L'exigence d'un nombre minimum de sorties pour chaque classe ;*
- *La mise en place de moyens supplémentaires pour simplifier l'organisation de celles-ci (accompagnant-e-s, remplacement d'enseignant-e-s ou décharge d'horaires, semaine hors-cadre, etc.) ;*
- *L'adéquation de ces activités avec les programmes et les contraintes scolaires.*

*Ces points sont récapitulés dans un des objectifs énoncés dans le rapport cité ci-dessus. En résumé, il s'agit de « développer les mesures pour systématiser les activités culturelles dans le cadre scolaire ».*

*Ce type de programme aurait l'avantage de promouvoir nos espaces culturels.*

*Il en va de même pour les sorties en nature. Rappelons que notre Commune est recouverte à 50% de forêt. Les jeunes générations*

*doivent être sensibilisées à sa protection et sa préservation, au même titre que pour n'importe quel autre type de milieu naturel.*

*Dès lors, nous souhaiterions avoir un état des lieux de ce qui se fait en la matière et ce qui est prévu par le Conseil communal pour développer ce volet :*

- *Le Conseil communal fait-il le bilan du nombre de sorties organisées chaque année par les différents centres scolaires ?*
- *Les directions sont-elles consultées afin de comprendre pourquoi plus ou moins de sorties ont pu être organisées et en comprendre les raisons ?*
- *Les enseignant-e-s sont-ils/elles consulté-e-s pour connaître leurs difficultés à organiser des sorties et de ce fait, leurs besoins ?*
- *Des rencontres entre des représentant-e-s du corps enseignant et la médiation culturelle sont-elles organisées afin que les activités soient mieux adaptées aux programmes et contraintes scolaires ?*
- *Quels moyens le Conseil communal pense-t-il mettre en œuvre pour encourager les sorties culturelles et de sensibilisation à l'environnement ?*
- *Le Conseil communal serait-il prêt à inscrire dans le règlement des écoles un nombre minimum de sorties scolaires annuelles ? »*

## 1. Introduction

Le Conseil communal remercie les interpellateurs et interpellatrices d'aborder le thème des sorties scolaires et plus particulièrement les enjeux de la médiation culturelle et de la sensibilisation à l'environnement dans les écoles. Ces activités constituent des enjeux importants des politiques culturelle et du développement durable. Les deux aspects ne sont par ailleurs pas perçus de manière dissociée, notamment car les institutions culturelles traitent également des enjeux liés au patrimoine naturel et à la préservation de la biodiversité, par exemple, au sein du Jardin botanique et du Muséum d'histoire naturelle. Ils sont compris dans le thème des sorties scolaires qui sera traité de manière globale dans la présente réponse.

En plus d'un appui aux apprentissages, ces sorties représentent des occasions d'éveiller une conscience écologique ou citoyenne, de développer un esprit critique, de donner le goût des sorties culturelles et de la lecture et, ainsi, de préparer les élèves à devenir des citoyens et citoyennes cultivé-e-s, responsables, conscient-e-s et impliqué-e-s dans la société.

Tous les enfants ne bénéficient pas régulièrement de sorties dans des musées, bibliothèques, théâtres ou en nature de par les habitudes familiales, le milieu social ou le temps que les parents ou les proches ont pour les accompagner dans ce type d'activités. Les sorties scolaires sont dans ce sens importantes du point de vue d'un accès comparable aux expériences vécues lors de ces activités.

La sensibilisation au développement durable, notamment dans les écoles, est un élément important de la lutte contre le réchauffement climatique. Elle concerne les jeunes générations chez qui il est déterminant d'éveiller une conscience écologique et de développer, dès que possible, les bons comportements, par exemple en termes de réduction des déchets, de consommation d'énergie ou de préservation de l'environnement.

Comme le soulignent les interpellateurs et interpellatrices, les enjeux liés à la médiation culturelle, en particulier dans les écoles, sont clairement identifiés par le Conseil communal et décrits dans le rapport 20-012. Ce dernier définit des axes stratégiques pour la période 2020-2024 et un objectif lié à la médiation culturelle est annoncé : « développer des mesures pour systématiser les activités culturelles dans le cadre scolaire ».

La présente réponse est l'occasion de faire un point de situation sur la mise en œuvre de cet objectif et de l'élargir à la sensibilisation au développement durable et aux autres types de sorties scolaires, ainsi que de rappeler les enjeux qui y sont liés. Ce point de situation débute par la présentation de la vision de la médiation culturelle et des sorties scolaires qui est menée en Ville de Neuchâtel et de son organisation. Un état des lieux des offres proposées est ensuite présenté. Pour finir, les prochaines actions qui seront entreprises sont évoquées.

## 2. Vision et organisation de la médiation

La médiation culturelle est vue comme un véritable outil de partage de connaissances : elle permet de mettre en relation des publics avec une œuvre artistique ou un patrimoine et, dans certains cas, d'amener le public à être acteur d'un processus de création ou de préservation. Elle a pour but de faciliter l'accessibilité à la culture et se décline en fonction des différents publics cibles, qu'il s'agisse des élèves, des adolescent-e-s, du jeune public, des adultes ou encore des seniors.

Un accent particulier a été mis ces dernières années sur les questions d'inclusivité, avec des propositions tant dans les musées qu'au Théâtre du Passage adressées aux publics à besoins spécifiques notamment malvoyants et malentendants. Le Pommier et le Passage collaborent régulièrement avec l'Association « Ecoute Voir » pour proposer des spectacles avec audiodescription, des représentations en langue des signes ou des pièces avec surtitrage. Depuis 2022, l'Atelier des musées organise pour chaque nouvelle exposition une visite guidée mixte, traduite en langue des signes à l'attention du public sourd et malentendant. Deux animations ont également été mises sur pied au MahN et au JBN par une médiatrice non-voyante pour un public mixte, voyant et non-voyant.

Les activités de médiation sont proposées dans différentes institutions culturelles : musées, jardin botanique, théâtres, bibliothèques, salles de concerts et spectacles, etc. Certaines offres peuvent également être proposées en dehors de ces institutions à l'image du parcours pédagogique Totemi « Neuchâtel passé colonial » en cours d'élaboration. Celui-ci consistera en une balade commentée et animée sur smartphone thématisant l'histoire de plusieurs bâtiments et monuments emblématiques de notre ville du point de vue de l'origine problématique des fonds ayant permis leur édification. Enfin, certaines activités soutenues par la Ville se déroulent directement dans les écoles, à l'image des conférences organisées dans les classes par l'association « Graine de génie, Graine de citoyen » qui mettent en avant des personnalités inspirantes.

La médiation culturelle (Atelier des musées), rattachée au Service de la culture, gère en particulier les animations proposées dans les institutions muséales de la Ville (Musée d'art et d'histoire, Muséum d'histoire naturelle, Musée d'ethnographie et Jardin botanique). Les autres

institutions culturelles de la Ville, ou subventionnées, développent leurs propres activités de médiation (théâtres, bibliothèques, salles de concerts ou spectacles). Les subventions ponctuelles accordées par le Service de la culture à des artistes concernent, dans certains cas, des projets qui seront ensuite présentés à des élèves. Citons par exemple des créations de pièces de théâtres destinées au jeune public.

La sensibilisation au développement durable passe également par les institutions culturelles, en particulier le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin botanique qui participent activement à la diffusion de connaissances en lien avec les sciences naturelles et le monde végétal. Aux activités prévues dans ces deux institutions s'ajoutent celles organisées directement « sur le terrain » (forêts, parcs, etc.) ou dans des infrastructures de la ville, à l'instar de la STEP qui, avant les travaux de rénovation, recevait régulièrement des visites de classes. A l'issue des travaux, celles-ci seront reconduites dans un pavillon dédié aux activités pédagogiques.

Pour permettre l'école à la forêt, les forestiers de la Ville encadrent ponctuellement des classes pour la création et l'entretien de « canapés forestiers » dans les différentes forêts du territoire communal ou propriétés de la Ville (bois de l'hôpital, Cadolles, Crêt du parc, forêt de Bosseyer, Châbles, bois de l'église, etc.). Ces activités étaient par ailleurs déjà bien développées dans chacune des anciennes communes et notamment à Corcelles-Cormondrèche qui a joué un rôle pionnier. Les activités scolaires sont mises en place par les enseignant-e-s et les forestiers se rendent disponibles pour faire des démonstrations ou expliquer leur métier.

Les activités proposées peuvent prendre différentes formes : visites, rencontres, mises en pratique, etc. Dans tous les cas, les enfants sont initiés, en tant qu'acteurs et actrices, à des comportements de futur-e-s citoyen-ne-s cultivé-e-s et responsables en entrant concrètement, parfois pour la première fois, dans des lieux de culture, en apprenant les bons gestes écologiques, et en entraînant leur esprit critique.

La thématique des sorties scolaires est ainsi très large et recouvre de nombreuses activités de différents types et prenant place dans des lieux variés. Le point commun de ces offres est de permettre un contact, un échange entre le cadre scolaire et la vie citoyenne. Les sorties scolaires occupent ainsi une place centrale dans la formation des enfants afin de

leur permettre de devenir des adultes conscient-e-s des enjeux de notre société. Il est, dans ce sens, du devoir de la collectivité en partenariat avec les autorités scolaires de valoriser les activités de médiation destinées aux écoles.

## 3. Etat des lieux

La Ville de Neuchâtel déploie, en collaboration avec plusieurs partenaires culturels, une intense activité de médiation. En 2019, par exemple, soit juste avant la période entravée par la pandémie du COVID-19, ce sont plus de 23'000 élèves qui ont participé à des activités de médiation culturelle. Même durant les deux années de pandémie (2020 et 2021), un nombre important de jeunes et d'enfants y ont pris part : plus de 12'000 pour chacune de ces deux années.

Le tableau en annexe présente une synthèse des différentes activités identifiées avec le nombre d'élèves qui y ont participé ces trois dernières années. A titre indicatif, le nombre d'élèves total des trois centres scolaires de l'éorén[1] situés sur le territoire de la Ville de Neuchâtel (La Côte, le Mail, les Terreaux) était de 4'672 en 2021[2] pour les trois cycles de l'école obligatoire.

### 3.1 Musées

L'Atelier des musées est une entité mutualisée entre les quatre musées de la ville de Neuchâtel : le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée d'ethnographie et le Jardin botanique. Sa mission est de proposer des accueils afin de faire découvrir à chacun-e toute la richesse des collections des musées. Les offres sont différenciées selon les groupes de visiteurs ou visiteuses, avec une attention particulière accordée aux classes et aux familles avec enfants. En plus de l'implication des médiatrices dans les manifestations et autres projets organisés par les musées, des activités de quatre types sont proposées au public :

- Les ateliers pour adultes et enfants ;
- Les visites guidées et animations ;

---

[1] L'éorén est un syndicat intercommunal composé par les communes de Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignières, Enges et comprenant cinq centres scolaires (Centre de la Côte, Centre des Terreaux, Centre du Mail, Centre du Bas-Lac, Centre des deux Thielles). Le découpage des centres ne correspond pas toujours aux frontières administratives communales. A titre d'exemple, le Centre du Mail regroupe le collège d'Hauterive en plus des collèges situés sur le territoire de la Commune.

[2] Mémento statistique de l'école neuchâteloise 2020-21, p.21

- Les documents pédagogiques ;
- Les visites de coulisses.

Les enseignant-e-s peuvent ainsi solliciter des visites guidées. Les classes de la Ville de Neuchâtel bénéficient d'un tarif réduit. Les enseignant-e-s peuvent également télécharger les documents pédagogiques, ce qui leur permet de visiter les musées seul-e-s avec leurs classes. Ces visites ne figurent pas dans le recensement en annexe puisque les enseignant-e-s les effectuent durant les horaires d'ouverture des musées, sans forcément s'annoncer. Rappelons que l'entrée dans les musées est gratuite pour les jeunes jusqu'à seize ans et pour tous et toutes les mercredis.

En plus de ces documents librement accessibles sur le site Internet de la Ville, la médiation culturelle organise des formations à l'attention du corps enseignant lors de l'ouverture de chaque exposition. Dans les documents proposés et lors de la formation, des liens sont systématiquement établis avec le plan d'études romand (PER).

Les statistiques détaillées liées à l'Atelier des musées figurent dans le rapport de gestion. Mentionnons à titre d'exemple que la médiation culturelle a organisé 163 visites guidées pour des classes et autres groupes en 2021 (96 en 2020 et 143 en 2019).

Citons encore le projet des « Journées des écoles au musée », qui se déroule chaque année dans l'ensemble du canton à la fin avril, et permet à toutes les classes de 5ème et 6ème années de visiter les musées de toutes les régions du canton. Sur le littoral : le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle, le Jardin botanique, le Musée d'ethnographie, le Laténium et le Centre Dürrenmatt (CDN). Ce dernier déploie également tout au long de l'année des visites guidées et des ateliers de médiation pour les classes en lien avec l'apprentissage de l'allemand.

## 3.2 Théâtres

Les théâtres de la ville sont également des institutions qui accueillent des sorties scolaires. Celles-ci ont été systématisées depuis 2017 au Théâtre du Passage avec l'engagement d'une médiatrice, ce qui a permis d'augmenter l'offre à l'attention des écoles de manière notoire. Cette offre

récente a permis à 8'875 élèves et enseignant-e-s d'assister à 46 représentations scolaires de 18 spectacles durant la saison 21-22. 73% du public scolaire était issu de l'enseignement obligatoire (4-15 ans) et 26% de l'enseignement post-obligatoire (15-19 ans).

En 2021, pour les 100 ans du Centre Dürrenmatt, la Ville a soutenu la pièce de théâtre « À l'ombre de l'âne ». Plus de 400 élèves du Cycle 3 ont ainsi pu assister à ce spectacle en plein air.

Par ailleurs, la Ville soutient régulièrement le Théâtre du Pommier pour la création de spectacles destinés spécifiquement aux élèves. Ainsi pour la saison 2021-2022, 21 représentations scolaires de 9 spectacles différents ont eu lieu.

## 3.3 Bibliothèques

Les bibliothèques communales (Bibliothèque Jeunesse Pestalozzi, Bibliothèque de Peseux et Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche) accueillent régulièrement et tout au long de l'année des classes d'école (387 visites en 2019, 140 en 2020, 154 en 2021).

Lors de ces visites, les élèves découvrent les bibliothèques et sont invité-e-s à demander une carte de lecteur ou lectrice. La fréquentation régulière d'une bibliothèque favorise, en effet, le goût de la lecture et la construction de références culturelles chez les élèves. Les visites permettent, en outre, de développer des compétences de recherche et d'utilisation pertinentes et responsables de l'information, notamment numérique. Un éveil précoce au plaisir de lire permet de prévenir les difficultés scolaires et, à terme, l'illettrisme. Dans ce sens, les bibliothèques accueillent également les crèches et structures parascolaires au sein desquelles de nombreuses actions de sensibilisation à la lecture sont menées dès le plus jeune âge.

La Bibliothèque publique et universitaire accueille également, de manière ponctuelle, des classes de 10ème et 11ème années sur demande des enseignant-e-s (Centre des Terreaux, Collège du Mail, Centre de la Côte). Depuis 2020, toutes les classes de 11ème du Collège des Terreaux visitent la BPUN lors de la Semaine de lecture. Des classes du Semestre de motivation et des Lycées (Jean-Piaget, Denis-de-Rougemont) visitent également la BPUN depuis de nombreuses années.

## 3.4 Graine de génie, Graine de citoyen

L'association « Graine de génie, Graine de citoyen », soutenue par la Ville, propose chaque année une programmation de conférences pour les écoles. Lors de ces conférences, des personnalités viennent à la rencontre des nouvelles générations pour témoigner de leur parcours et de leurs engagements pour partager, échanger et débattre afin notamment d'insuffler l'envie de découvrir et d'encourager le développement d'un esprit critique et la formation d'une opinion. Depuis 2013, 95 conférences et 5 ateliers ont été proposés.

## 3.5 Activités en lien avec le développement durable

Dans le domaine de la sensibilisation à la nature et à l'environnement, différentes actions ont été menées avec les écoles ces cinq dernières années. Elles ont été organisées par plusieurs services et offices.

A titre d'exemples, l'Office des parcs et promenades soutient depuis 2011 les potagers des collèges de la Maladière, des Charmettes et des Acacias par le don de semences et plantons. À noter que les collèges des Parcs et de Serrières bénéficiaient également de cette action jusqu'en 2020.

En 2019, à la demande de plusieurs enseignantes, l'Office des parcs et promenades a accompagné des visites de classes enfantines à travers certains parcs de la ville.

En 2021, à la demande du Lycée Jean Piaget, une journée citoyenne a été organisée par l'Office de l'environnement et du développement durable sur la thématique du tri et de la réduction des déchets. Cette expérience a rencontré un grand succès et sera reconduite en 2022, avec possibilité d'extension aux autres établissements de l'enseignement post-obligatoire.

En 2019 et 2020, le projet pilote « Mon école Zéro Déchet » a été testé en collaboration avec les enseignant-e-s, la déléguée à la formation et le service du développement durable. En partenariat avec l'association *ZeroWaste Switzerland*, ce projet avait pour objectif d'inspirer et soutenir les élèves à la réduction des déchets à la source dans le cadre scolaire.

En 2021, à l'initiative de l'Office de l'énergie, l'opération « Robin des Watts » s'est déployée au collège du Passage au fil de 4 interventions durant le mois de février. Pendant un semestre, une quarantaine d'élèves de 7ème année sont devenu-e-s expert-e-s en économie d'énergie. Ce

programme avait pour but de sensibiliser les élèves et leur entourage au gaspillage d'énergie, tout en contribuant à la réalisation d'un projet donnant accès à une source d'énergie renouvelable à des élèves vivant dans un pays en précarité énergétique.

Chaque année depuis 2018, en collaboration avec la déléguée à la formation de la Ville, toutes les écoles de Neuchâtel participent aux Poutzdays. Plus de 2'000 élèves et enseignant-e-s issu-e-s de 22 collèges de l'éorén se voient distribuer gants et sacs à poubelles pour participer activement à ces actions de nettoyage organisées à une même date en septembre.

En 2016-2017, lors du « Rallye de la mobilité » organisé par l'Office de l'énergie dans le centre-ville, plusieurs classes de 7ème ont été invitées à répondre à des questionnaires sur la mobilité. Cette action n'a finalement pas été reconduite depuis 2018.

## 4. Objectifs et prochaines étapes

L'objectif du Conseil communal est que tous les élèves participent, durant chaque année de leur scolarité, au minimum à une sortie scolaire (médiation culturelle, sensibilisation au développement durable, action citoyenne).

Par rapport à cet objectif globalement déjà atteint, il est cependant nécessaire de tenir compte du fait que les écoles de la Ville ne sont pas de la seule responsabilité de cette dernière, mais qu'elles s'inscrivent dans le tout qu'est le cercle scolaire de la région de Neuchâtel, l'éorén. La Ville ne peut donc pas instaurer seule un programme de sorties et de visites. Elle est en outre limitée par un budget qui, pour les sorties scolaires, dépend prioritairement du syndicat. La Ville peut, par contre, proposer des prestations à tarif préférentiel pour les classes du territoire communal, c'est par exemple le cas des visites de l'Atelier des musées.

Comme première étape afin de faciliter et suivre la consolidation du lien entre école, culture et développement durable, un sondage a été réalisé entre octobre et décembre 2021 afin de connaître les habitudes et attentes des élèves du cycle 3 en matière culturelle. 1913 élèves ont été consultés et le taux de réponse est de 21%. Cette démarche a permis de recueillir des informations précieuses sur les lieux les plus connus et fréquentés par les élèves de cette tranche d'âge et notamment si la fréquentation

s'est faite dans le cadre scolaire ou privé. Des informations sur l'intérêt des jeunes pour les sorties scolaires et les souvenirs ou éléments qui les ont marqués ont également été récoltées.

Ces résultats constituent une base pour la coordination et les actions déployées. Les résultats détaillés seront présentés prochainement aux directions des institutions culturelles et des établissements scolaires de la Commune de Neuchâtel.

Des échanges existent naturellement déjà de manière régulière avec les répondant-e-s culturel-le-s des écoles. À chaque rentrée scolaire, la médiation culturelle se rappelle au bon souvenir des directions des centres scolaires du territoire de la commune. Elle est en principe conviée aux assemblées des délégué-e-s culturel-le-s ou aux assemblées de centre afin de pouvoir présenter les nouvelles expositions à venir dans les quatre institutions muséales de la ville. A l'avenir, un élément essentiel sera de consolider ces contacts par la mise sur pied d'une plateforme de concertation systématique entre les services de la Ville et l'éorén, y compris les directions et représentant-e-s du corps enseignant, sur ce thème en particulier.

Cela facilitera la coordination des sorties scolaires au niveau des contraintes pratiques liées aux horaires et à l'organisation des transports.

Une autre mesure portera sur le suivi et le monitorage des sorties scolaires. En effet, chaque institution culturelle effectue aujourd'hui un suivi, mais ces données ne sont pas systématiquement compilées ni du côté de la Ville, ni de l'éorén[3]. Il n'existe par ailleurs pas de suivi centralisé pour les sorties en nature ou pour les activités liées au développement durable.

Le futur programme de sorties scolaires coordonnées et systématiques sera structuré en lien avec le plan d'études romand (PER) qui comprend déjà de nombreuses ouvertures et références aux activités culturelles, de sensibilisation au développement durable et à la vie citoyenne.

---

[3] L'éorén rend compte du budget alloué aux sorties scolaires pour chaque élèves de la 1ère à la 11ème : CHF 19.- pour la culture (théâtres, spectacles, concerts, etc.) et CHF 10.- pour les activités et animations pédagogiques (musées, expositions, etc.), soit un total de CHF 29.- par élève et par année. En parallèle, un budget annuel de CHF 100.- à 125.- par élève (1ère à 8e) est dédié aux journées blanches (bob, raquette, ski) et journées vertes (sorties en nature, etc.), ainsi qu'aux camps de ski et camps verts.

Notons que l'accueil des classes dans les institutions culturelles de la Ville nécessite des infrastructures particulières et adaptées. Ces éléments sont pris en compte en amont dans les projets. Citons à ce titre que la rénovation du Collège latin avec la mise en place d'un espace dédié à la lecture publique jeunesse sur l'entièreté de l'étage des combles permettra non seulement de développer significativement la qualité de l'accueil des classes, mais aussi des crèches et structures parascolaires. Les classes sont également demandeuses d'espaces de pique-nique couverts à proximité des lieux de visite, ce qu'il n'est pas toujours possible de proposer dans les infrastructures actuelles. Dans cette optique, le jardin du Muséum d'histoire naturelle sera prochainement réaménagé et comportera un lieu de pique-nique couvert dont les classes pourront profiter.

Par ailleurs, la station d'épuration de Neuchâtel (STEP) se prépare à une métamorphose complète en collaboration étroite avec Viteos. Elle proposera une nouvelle traversée entre ville et lac, matérialisée par une passerelle ouverte en permanence y compris aux personnes à mobilité réduite, surplombant un jardin pédagogique. Dans le même esprit d'ouverture, la construction d'un pavillon en forme de galet est prévu pour l'accueil des publics et des classes.

Concernant la mise en place d'une obligation des sorties scolaires, une intégration de cet aspect dans le Règlement scolaire devrait, le cas échéant, être validé par les organes de gouvernance de l'éorén. Avant cela, il sera nécessaire de mettre en place les différentes mesures pratiques définies avec des représentant-e-s du corps enseignant.

Notons encore que l'école à journée continue peut avoir un impact sur l'organisation des sorties scolaires. Le projet MAÉ lancé par le Canton prévoit notamment le déploiement de deux expériences pilotes d'école à la journée continue dans deux collèges de la Ville (Crêt-du-Chêne et Serrières). En effet, ces projets prévoient de développer des activités extrascolaires sportives et culturelles dans l'enceinte ou à proximité de l'école. L'organisation d'un programme de sorties scolaires systématiques doit ainsi également tenir compte de cette évolution majeure à venir de l'organisation des journées d'école.

## 5. Conclusion

Franchir la porte d'un musée ou d'un théâtre, ouvrir un livre par plaisir, être attentif à la préservation l'environnement, adopter des gestes de consommation responsables, remettre en question les informations et injonctions que l'on trouve en particulier sur Internet et les réseaux sociaux et développer son libre-arbitre, sont autant de comportements propres à la vie citoyenne qui s'acquièrent durant l'enfance.

Tous les enfants ne jouissent pas du même éveil à ces éléments par manque de temps, de moyens ou d'habitudes. L'école, notamment via les sorties scolaires, joue dans ce sens un rôle central pour permettre à tous et toutes de découvrir de nouveaux lieux de culture et de nature et de faire des rencontres inspirantes. L'enjeu est que chaque enfant devienne un citoyen ou une citoyenne acteur et actrice de sa vie et de la société.

C'est dans cette vision que le Conseil communal souhaite permettre à tous les élèves d'effectuer, chaque année, au minimum une sortie scolaire liée à la médiation culturelle, environnementale ou à une action citoyenne. Notre ville regorge de lieux propices à la découverte du patrimoine naturel, culturel et historique, à la sensibilisation de leur préservation et bénéficie d'une vie citoyenne dense et diversifiée. Les activités de médiation dont l'objectif est de faire le lien entre ces patrimoines et la vie citoyenne et le public sont ainsi une évidence. Elles sont, dans ce sens, déjà déployées de manière conséquente comme l'indiquent les chiffres présentés dans la présente réponse.

C'est dans cette perspective que nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs à prendre acte de la présente réponse à l'interpellation 20-605.

Neuchâtel, le 29 août 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

| | |
|---|---|
| La présidente | Le chancelier, |
| Nicole Baur | Daniel Veuve |

**Annexe : synthèse des sorties scolaires 2019-2021 (nombre d'élèves)**

| | 2019 | 2020* | 2021* |
|---|---|---|---|
| **Culture** | | | |
| Visites guidées de l'Atelier des musées (MEN, MahN, JB et MHNN) ** | 2'860 | 1'920 | 3'260 |
| Centre Dürrenmatt (pièce de théâtre – à l'ombre de l'âne) | -- | -- | 400 |
| Le Pommier, Théâtre-Centre Culturel neuchâtelois | 1'798 *** | 400 | 1'428 |
| Théâtre du Passage | 5'347 *** | 3'510 | 1'680 |
| Bibliothèques (Pestalozzi, Peseux, Corcelles-Cormondrèche) | 7'740 | 2'800 | 3'080 |
| Bibliothèque publique et universitaire | 916 *** | 768 *** | 608 *** |
| **Citoyenneté** | | | |
| Graine de génie, Graine de citoyen | 1'939 | 78 | 720 |
| **Environnement** | | | |
| Poutzdays | 2'000 | 2'000 | 2'000 |
| Potagers scolaires (plantons et semences bio) | 600 | 600 | 300 |
| Canapés forestiers | 250 | 250 | 250 |
| Visites de parcs de la ville | 20 | -- | -- |
| Journée citoyenne tri et réduction des déchets | -- | -- | 120 |
| Opération « Robin des Watts » | -- | -- | 40 |
| **TOTAL : nombre d'élèves par année** | **23'470** | **12'326** | **13'886** |

*Années marquées par la pandémie de Covid-19.
** Ne tient pas compte des visites effectuées par les enseignant-e-s hors ateliers et sans guides, au moyen des documents pédagogiques disponibles sur le site Internet de la Ville.
*** Elèves de l'ensemble du littoral neuchâtelois, pour les autres chiffres, élèves de la Ville de Neuchâtel.